

hydraulique à proximité de gisements miniers, de forêts et d'autres richesses naturelles. Il est plus que probable que le vaste potentiel hydro-électrique des cours d'eau des territoires septentrionaux sera appelé à devenir un facteur de toute première importance pour l'exploitation future des ressources naturelles du Nord canadien.

D'après les données restreintes disponibles sur le débit des cours d'eau de *Terre-Neuve*, on estime que cette province est dotée d'abondantes ressources hydrauliques. Bien qu'en général les rivières de l'île soient plutôt courtes, la topographie et le ruissellement favorisent l'aménagement d'installations hydro-électriques. La plupart des importantes installations électrogènes de l'île desservent l'industrie des pâtes et papiers. Au Labrador, la rivière Churchill et ses affluents, en grande partie inexploités encore, constituent l'une des plus grandes sources d'énergie hydraulique au Canada.

Dans l'*Île-du-Prince-Édouard*, il n'existe pas de cours d'eau importants, de sorte que les aménagements sont de puissance restreinte et servent uniquement à l'exploitation de petites usines. Bien que peu considérables en comparaison de celles des autres provinces, les ressources hydrauliques du *Nouveau-Brunswick* et de la *Nouvelle-Écosse* sont une source précieuse d'énergie, d'un apport notable à l'économie de ces deux provinces. On y trouve de nombreux cours d'eau qui offrent des emplacements d'une certaine importance, soit à une distance qui permet le transport économique du courant aux principales villes et municipalités, soit avantageusement situés pour favoriser l'exploitation des ressources forestières et minières. Ces provinces sont dotées, en outre, d'abondants gisements de houille.

De toutes les provinces, c'est le *Québec* qui est le plus abondamment pourvu de houille blanche, car il possède environ 45 p. 100 du total des réserves d'énergie hydrauliques connues du Canada. Le Québec occupe aussi le premier rang pour ce qui est des ressources hydrauliques aménagées; la puissance captée de ses installations s'établit à 9,600,000 kW, soit environ 47 p. 100 du total national. La plus grande centrale hydro-électrique du Canada est celle de la Commission hydro-électrique du Québec à Beauharnois, sur le Saint-Laurent, d'une puissance de 1,574,260 kW. Sont également remarquables la centrale Bersimis I de la Commission sur la rivière Bersimis, dont la puissance est de 912,000 kW, et la centrale de l'*Aluminum Company of Canada Limited* à Shipshaw, sur la rivière Saguenay, d'une puissance de 717,000 kW. Un projet d'envergure, qui marquera un grand pas en avant dans l'exploitation des ressources hydrauliques de la province, est actuellement en voie de réalisation. Cette vaste entreprise, qui comporte la mise en valeur des chutes des rivières Manicouagane et aux Outardes, portera éventuellement à quelque 5,600,000 kW la puissance globale des aménagements sur ces deux rivières. La production d'énergie électrique dans la province est grandement facilitée par la régularisation du débit des cours d'eau qu'effectue le ministère des Richesses naturelles du Québec, au moyen de ses barrages de retenue. En 1963, par l'intermédiaire de l'Hydro-Québec, le gouvernement provincial a acheté les plus importantes entreprises privées de production d'électricité dans la province.

En *Ontario*, vu que la plus grande partie des ressources hydrauliques importantes situées à proximité des centres de forte consommation sont déjà aménagées, les planificateurs envisagent maintenant d'aménager des emplacements plus éloignés. Grâce à l'évolution des techniques de transmission du courant à grande distance, beaucoup de ces emplacements ne sont plus trop éloignés des centres de forte consommation pour que la transmission du courant puisse se faire économiquement; plusieurs d'entre eux sont en voie d'aménagement, d'autres font l'objet d'études. La presque totalité du courant électrique produit dans la province provient de la Commission hydro-électrique de l'Ontario, le plus important organisme de production et de distribution d'énergie électrique du Canada. Le plus important aménagement de la province est celui de Queenston, sur la rivière Niagara, où les centrales électriques Sir Adam Beck-Niagara n° 1 et 2, ainsi que la centrale connexe à accumulation par pompage, produisent une